

RÉUNION DU 11 AVRIL 2016

L'an deux mille seize et le onze avril à dix neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PELLET Marie-José**, Maire.

Date de la convocation : 05 avril 2016

Date d'affichage de la convocation : 05 avril 2016

Présents : M. BOISSIER Éric, M. BOURREL Christian, FOURNIER Claude, Mme FROMENT Valérie, Mme LE BOULCH Ingrid, Mme MALIGORNE Karine, M. MARTINEZ José, Mme MAZEL Marianne, M. NEGRE Éric, Mme PELLET Marie-José, M. ROUSSEL Guillaume, Mme SAUVELET Jacqueline, M. TRENQUIER Vladimir, Mme VEYRET Marie-Josée, Mme VOEUX-MONIN Béatrice.

Secrétaire de séance :

Mme MALIGORNE Karine

N°01/2016 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2016

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du conseil municipal du 03 février 2016 puis il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver celui-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : Oui à l'unanimité

N°02/2016 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de cette séance:

- 1-Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 03 Février 2
- 2-Adoption de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2016.
- 3-Budget commune approbation du compte de gestion 2015
- 4-Budget commune approbation du compte administratif 2015
- 5-Budget commune affectation des résultats 2015
- 6-Budget commune vote du taux des trois taxes
- 7-Budget commune vote du budget primitif 2016
- 8-Budget projet Immobilier approbation du compte de gestion 2015
- 9-Budget projet Immobilier approbation du compte administratif 2015
- 10-Budget projet Immobilier affectation des résultats 2015
- 11-Budget projet Immobilier vote du budget primitif 2016
- 12-Budget assainissement approbation du compte de gestion 2015
- 13-Budget assainissement approbation du compte administratif 2015
- 14-Budget assainissement affectation des résultats 2015
- 15-Budget assainissement vote du budget primitif 2016
- 16-Subventions aux Associations
- 17-Renouvellement contrat CAE
- 18-Adhésion CNAS pour 2 agents supplémentaires
- 19-Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire
- 20-SMEG : Extension pour alimentation de la STEP
- 21-CEREG : Avenant n°3 au marché de maîtrise d'oeuvre

Le Conseil Municipal approuve cet ordre du jour à **l'unanimité**.

N°03/2016 – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Madame le Maire fait un récapitulatif du compte de gestion de la commune établi par le comptable public :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2015	Résultats de clôture de l'exercice 2015
Investissement	10 242,78 €	10 242,78 €	31 289,23 €	41 532,01 €
Fonctionnement	70 928,47 €	60 000,00 €	85 239,51 €	96 167,98 €

Le Conseil municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif M14 de l'exercice 2015 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et les recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de restes à recouvrer et les états de restes à payer,

Après avoir entendu le Compte Administratif M 14 de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier au 31 décembre 2015,

1. Statuant sur l'exécution du budget M14 de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
2. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de Gestion M14 pour l'exercice 2015, dressé par Madame le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir délibéré, l'Assemblée passe au vote.

Vote : **Oui à l'unanimité**

N°04/2016 – FINANCES – BUDGET COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FOURNIER, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2015, dressé par Madame Marie-José PELLET, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi